

Lac-Mégantic, le 1<sup>er</sup> juin 2017.

Je désire déposer ce mémoire dans le dossier « Consultation publique du BAPE sur le tracé ferroviaire à Lac-Mégantic ».

La tragédie qui s'est produite à Lac-Mégantic est sans précédent. Elle a fait 47 victimes, mais toute la population en a été affectée par la perte de proches et/ou de repères. Beaucoup de personnes ont souffert, souffrent encore et vont souffrir encore longtemps. Vu l'ampleur de ce qui s'est passé ici, je crois que rien ne devrait être ménagé pour permettre à la population de s'en remettre tranquillement. Je crois aussi que le facteur humain devrait primer de loin sur tous les autres facteurs dans ce dossier.

Pour avoir été à plusieurs funérailles tant à Lac-Mégantic que dans les villages autour, je crois que Lac-Mégantic n'a pas le monopole de la souffrance. Je crois fermement que si on enlève le train de la ville, il faut l'enlever vraiment et ne pas le faire passer dans ou trop près des développements résidentiels des municipalités de Nantes et de Frontenac. Plusieurs personnes ont quitté la ville pour s'éloigner du train et fuir la vision d'horreur du centre-ville dévasté et elles se retrouveraient avec le train qui passe dans leur cour avec les options 3 ou 5 étudiées pour une voie de contournement. Ces solutions leur imposent le train qu'elles ont voulu fuir. Ces options sont donc inacceptables puisque trop près de développements résidentiels. De toute façon, même des propriétaires d'entreprises dans le secteur industriel de Lac-Mégantic croient que de faire passer le train près des industries selon les tracés des options 3 et 5 serait dangereux. Il faut aussi considérer les nombreux accidents qui arrivent régulièrement au coin des rangs 10 et 11 qui croisent la route de contournement. Y faire passer un train en plus ne ferait que rajouter du danger.

L'option 4 qui passe plus au nord serait plus acceptable selon moi. Elle s'éloigne de la ville et des secteurs résidentiels autour. Une voie de contournement, son nom le dit, se doit de contourner les secteurs résidentiels. Les gens d'ici ont assez souffert et, même si cette option engendre des coûts un peu plus élevés, il faut privilégier cette option selon moi. Une tragédie sans précédent demande une solution exceptionnelle.

La nouvelle option de voie de contournement que M. Raymond Lafontaine a présentée lors de son intervention à la première soirée de consultation publique de la population serait aussi une option intéressante qui mérite votre attention puisque cette nouvelle proposition traverserait des terres qui lui appartiennent et qu'il s'engagerait à céder gratuitement ainsi qu'un tracé qui était déjà occupé autrefois par une voie ferrée. Selon ce qu'il disait, il serait prêt à céder ces terres pour éviter que la voie de contournement passe dans la cour de ses enfants, lui qui a déjà enterré son bébé avec la tragédie.

Si jamais le statut quo était retenu, il devrait y avoir des règles de sécurité plus sévères en ce qui a trait à la vitesse du train, à l'entretien des rails, au nombre de freins à appliquer en cas d'arrêt prolongé, aux voies d'évitement et à la surveillance du train. Il devrait aussi y avoir un dispositif plus sécuritaire pour les passages à niveau permettant de limiter le sifflement du train à toute heure.

En conclusion, je crois que même si la ville de Lac-Mégantic s'est dépêchée à être proactive dans cette décision, que la commission ne devrait pas considérer que l'option qu'elle privilégie en ignorant les besoins des autres municipalités et résidents des alentours et en déplaçant le problème dans leur cour. Je crois qu'il faut considérer la population de la région dans son ensemble puisque tous ces gens, et pas seulement les résidents du centre-ville, ont été touchés par cette tragédie sans précédent et méritent d'être rassurés et entendus.

Merci de votre attention.



Josée Morin  
Résidente de Lac-Mégantic